

ELECTION AU CONSEIL ACADEMIQUE DE LA VIE LYCEENNE 2020 - 2022

-- Déclaration de Candidature --

(À remplir et signer par chacun des candidats **titulaires** et **suppléants**)

Cocher :

- Lycée Professionnel
- Lycée Général, Général et Technologique ou polyvalent
- EREA
- Département :

OBLIGATOIRE	TITULAIRE GARÇON		TITULAIRE FILLE		OBLIGATOIRE
	Nom :	Signature	Nom :	Signature	
	Prénom :		Prénom :		
	Date de naissance :		Date de naissance :		
	Classe :		Classe :		
	Etablissement :		Etablissement :		
	1^{er} SUPPLEANT		1^{ere} SUPPLEANTE		
	Nom :	Signature	Nom :	Signature	
	Prénom :		Prénom :		
	Date de naissance :		Date de naissance :		
	Classe :		Classe :		
	Etablissement :		Etablissement :		
FACULTATIF	2^{eme} SUPPLEANT		2^{ere} SUPPLEANTE		FACULTATIF
	Nom :	Signature	Nom :	Signature	
	Prénom :		Prénom :		
	Date de naissance :		Date de naissance :		
	Classe :		Classe :		
	Etablissement :		Etablissement :		

Documents joints à l'acte de candidature :

Profession de foi écrite et, le cas échéant, profession de foi vidéo + autorisation de diffusion d'image signée par le candidat majeur ou le responsable légal du candidat mineur.

Ce bulletin de candidature devra être envoyé par courriel à davl@ac-orleans-tours.fr au plus tard le **6 novembre 2020** et par voie postale : Rectorat – PEVS élections CAVL, 21 rue St Etienne, 45043 ORLEANS CEDEX 1.

Une seule profession de foi par candidature

Au moins 1 élève de seconde par candidature